



AVIS PUBLIC
SÉANCE EXTRAORDINAIRE

BUDGET 2020 ET PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

AVIS est donné que lors de la séance extraordinaire du Conseil municipal qui aura lieu le **10 décembre 2019 à 20 h** en la salle du Conseil située à l'hôtel de Ville de Sainte-Julie, 1580, chemin du Fer-à-Cheval, seront adoptés le budget 2020 et le Programme triennal d'immobilisations pour les années 2020, 2021 et 2022.

Lors de cette séance, les délibérations du Conseil municipal et la période de questions devront porter exclusivement sur le budget et le Programme triennal d'immobilisations.

DONNÉ À SAINTE-JULIE, ce 2 décembre 2019.

La greffière de la Ville,

(s) Nathalie Deschesnes

Nathalie Deschesnes, OMA
Avocate
